



COMMUNE DE BARON

Séance du Conseil municipal du lundi 20 juin 2022

<p>Convocation envoyée le 13/06/2022</p> <p>-----</p> <p>Liste affichée le 21/06/2022</p> <p>-----</p> <p>Nombre de conseillers :</p> <p>- en exercice : 15 - présents : 09 - votants : 13</p> <p>Quorum : 08</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt juin à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de Baron, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Sicard Anne-Sophie, maire.</p> <p><u>Présents</u> : Mme Sicard Anne-Sophie, M. de La Bédoyère Brice, Mme Uda Annick, M. Bocquillon Julien, M. Miroux Jérôme, Mme Toulemonde Emilie, Mme Breton Simone, M. Dourlen Frédéric, M. Buttiaux Thierry.</p> <p><u>Absents excusés</u> : M. Di Pizio Laurent, Mme Poguet Laetitia (pouvoir à Mme Uda Annick), Mme Lecerf Laurence (pouvoir à Mme Sicard Anne-Sophie), Mme Paulic Dalila (pouvoir à M. Bocquillon Julien), M. Poras Dominique, Mme Rosiers Catherine (pouvoir à M. Dourlen Frédéric).</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme Annick Uda.</p>
---	---

Liste des délibérations examinées

N° et objet de la délibération	Vote
2022.16 - Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable.	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.17 - Prise en charge par la commune d'une partie des factures d'eau potable et d'eau usée d'un de ses locataires, à la suite d'une fuite d'eau causée par la vétusté de l'installation.	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.18 - Signature d'un contrat de forage avec la SAMIN.	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.19 - Signature d'une convention de mandat avec le SEZEO pour l'enfouissement coordonné des réseaux basse tension, éclairage public et Télécom Sente de Chaâlis - Ferme du Moulin.	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.20 - Adhésion de la Commune à la compétence optionnelle vidéoprotection du Syndicat Mixte de l'Oise Très Haut Débit (SMOTHD).	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.21 - Renouvellement du contrat aidé au titre du Parcours Emploi Compétences pour l'école de Baron (6 mois).	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.22 - Signature d'un contrat aidé au titre du Parcours Emploi Compétences pour les services techniques (12 mois).	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.
2022.23 - Décision modificative n° 1 au Budget eau-assainissement (erreur matérielle).	La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

<p>Le Maire,</p>  <p>Anne-Sophie Sicard</p>	<p>L'adjointe au Maire, secrétaire de séance</p>  <p>Annick Uda</p>
--	--